

Fauré Huguette, Toulouse, le 23 Mai 2003

H.F. — Je suis née en février 1942. Je suis mariée, mère de deux enfants et grand-mère de quatre petits enfants. Je suis née pendant la période troublée par la guerre, dans la ferme de mes grands-parents qui était située dans un petit village à la limite de la Haute-Garonne et du Gers. Mon père était professeur et ma mère couturière de formation était « mère au foyer ». J'ai un frère plus jeune que moi. J'ai fait mes études à Toulouse, au Lycée Raymond Naves. J'avais le désir de devenir professeur d'éducation physique, mais pour des raisons de santé, j'ai dû interrompre mes études en classe de 1ère, pendant 15 mois. Lorsque j'ai pu reprendre, le sport m'avait été interdit, ainsi que toutes les formations qui avaient un rapport avec des études médicales. Sans conviction, j'ai dû me réorienter vers le secrétariat et la comptabilité au Lycée Ozenne qui venait d'ouvrir à Toulouse. J'ai pu intégrer une classe d'enseignement accéléré et obtenir un BEC (brevet d'enseignement commercial). Ce diplôme n'existe plus, il était à peu près du même niveau que le baccalauréat professionnel actuel. Il était prévu, dans ce cursus, que je fasse en 2ème année, un stage de 3 mois dans une entreprise. Plus attirée par la comptabilité, j'avais émis le désir d'effectuer ce stage dans un bureau d'expertise comptable ou dans une banque. Mais pour des raisons pratiques de transport, j'ai été affectée à l'École Nationale Vétérinaire (ENV) de Toulouse. J'ai donc effectué mon stage dans le service « achats-ordonnancement-personnel » où il m'avait été clairement précisé qu'il n'y aurait pas d'embauche à l'issue du stage.

B.D./D.P. — **En quelle année s'était déroulé votre stage ?**

H.F. — Mon stage s'est déroulé du mois d'avril au début juillet 1962, sous la responsabilité de M. Louis Bousquet – économiste. Ce service était composé de 3 hommes beaucoup plus âgés que moi, qui réalisaient toutes les tâches administratives à la main. J'ai été la première stagiaire à franchir les portes de l'ENV et à utiliser la vieille machine à écrire disponible. À l'issue de mon stage, contrairement aux engagements initiaux, un poste de vacataire m'a été proposé dans ce même service. Après étude de plusieurs offres d'emploi proposées par le Lycée, j'ai choisi de rester à l'ENV où je me sentais en confiance.

B.D./D.P. — **Aviez-vous l'intention alors de poursuivre des études ?**

H.F. — J'aurais aimé continuer vers un BTS (formation nouvelle) mais la section « Commerce » que j'avais choisie n'existait pas encore à Toulouse. Mes parents étaient hostiles à l'idée que je poursuive des études dans une autre ville, compte tenu de ma santé encore fragile. C'est la raison pour laquelle j'ai intégré directement le monde du travail.

B.D./D.P. — **Où se trouvait située géographiquement cette École Vétérinaire ? Au moment où vous y êtes entrée, avait-elle déjà des liens avec l'INRA ?**

H.F. — L'École Vétérinaire était alors, pour moi, un monde totalement inconnu. Elle était située dans le quartier Marengo, proche de la gare Matabiau. J'y étais arrivée un peu par hasard et j'ai découvert une ébauche de laboratoire de recherches avec des effectifs réduits. Quelques agents de laboratoire, une dizaine étaient des personnels INRA. Mais la distinction qui existait entre les deux organismes n'était pas très claire à mes yeux. J'ai eu la chance d'avoir un chef de service très compétent, qui m'a rapidement laissé une réelle liberté



Entrée et bâtiment administratif de la nouvelle École Vétérinaire de Toulouse, chemin des Capelles. Les professeurs sont en robe violette avec des pans d'hermine.

d'organisation et m'a encouragée à prendre des initiatives. L'année suivante, après concours, j'ai obtenu un poste de sténo-dactylo (fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture), avec promesse d'ouverture d'un poste de niveau supérieur. Mais j'ai attendu, en vain, la possibilité d'une progression de carrière.

À cette période, l'ENV dont les bâtiments vétustes étaient devenus trop exigus, a déménagé dans des locaux neufs, reconstruits sur un vaste terrain Chemin des Capelles (banlieue ouest de Toulouse).

Je garde un bon souvenir de cette période de ma vie professionnelle parce que j'ai énormément appris du fait d'être amenée à participer aux suivis des travaux d'équipement des laboratoires, à la passation des marchés publics, aux dossiers de recrutement des personnels.

Avec l'extension de la nouvelle École, les effectifs de toutes les catégories de personnel ont plus que doublé.

B.D./D.P. — Votre qualification professionnelle a-t-elle été mieux reconnue ?

H.F. — Non, pas vraiment. Le déménagement a eu lieu en septembre 1964, alors que j'étais jeune débutante. Les laboratoires rattachés aux différentes chaires se sont étoffés et développés. L'INRA a commencé à être mieux structuré et à prendre de l'importance au sein de l'École.

B.D./D.P. — Y avait-il dans celle-ci des personnels qui étaient « prêts » par l'INRA ?

H.F. — L'INRA affectait des personnels dans les chaires d'enseignement de l'École (comme il continue à le faire). L'effectif (personnel de laboratoire et d'entretien) était à peu près moitié/moitié. Les secrétaires étaient en majorité INRA et issues du Lycée Ozenne. M Bousquet économiste ENV avait également la fonction de Régisseur INRA. J'étais chargée de le seconder dans cette fonction. Le service où j'étais affectée s'occupait de la gestion de la cité universitaire, des divers laboratoires et services de l'École ainsi que de la gestion du budget INRA et de la paie des agents vacataires.

Pour faire face à l'augmentation des tâches, notre service s'est modernisé au cours des années. Nous avons pu acquérir des machines à écrire et comptables plus performantes. J'ai souvenir d'une machine équipée d'un grand chariot qui permettait d'éditer les bordereaux et les bulletins de salaire en même temps. Les « anciens » de l'INRA doivent se souvenir des bulletins de salaire sous forme de bandellettes.

B.D./D.P. — Aviez-vous recours à des calculatrices pour en calculer les montants ?

H.F. — Nous employions alors des machines à calculer de bureau permettant d'effectuer les 4 opérations de base et les pourcentages.

Je me souviens encore des difficultés que nous avions pour payer les agents en espèces, méthode courante à cette époque. Toutes les fins de mois, nous devions nous rendre au Centre des Chèques Postaux pour retirer de l'argent. Il me fallait calculer le nombre de billets nécessaires, me procurer la petite monnaie pour faire l'appoint. Nous n'avions aucun commerce à proximité. J'y allais avec le Régisseur. Nous rapportions de grosses sommes (chose que je ne ferai plus de nos jours), à charge pour moi de répartir les fonds réunis en effectuant des petits tas qui devaient correspondre au total des dépenses. Ensuite je le mettais dans une enveloppe avec le bulletin de salaire que je distribuais au personnel en échange d'une signature sur le bordereau.

Bien que n'étant pas INRA, j'étais en contact non seulement avec les différents laboratoires de recherches de l'École mais aussi avec les Services de l'INRA.

Pendant cette période, j'ai assisté à deux contrôles de régie effectués par des Agents Comptables INRA différents. Lors du premier contrôle, en 1965 ou 1966, l'Agent-Comptable dont j'ai oublié le nom m'avait profondément impressionnée. À son arrivée le matin, ne s'étant pas présenté, j'avais refusé de le laisser entrer car ce n'était pas un jour de réception des représentants... Il avait tout contrôlé, regardé certaines factures par transparence pour voir si elles n'avaient pas été modifiées. Ce fut une longue journée. Heureusement, tout s'était bien passé. J'avais découvert un nouvel aspect que je ne soupçonnais pas. Avant de repartir, il s'était penché sur ma situation et avait suggéré de demander un poste INRA pour suppléer le Régisseur. Mais venant d'être titularisée, ne percevant pas l'importance de l'INRA, et les événements de la journée m'ayant impressionné, j'avais refusé.

Mais en 1969, M. Claude Labouche, Scientifique INRA, logé dans les locaux de la chaire de Physiologie a créé à St Martin-du-Touch, le Laboratoire de Pharmacologie-Toxicologie. Il m'a proposé d'être secrétaire de ce nouveau laboratoire.

B.D./D.P. — Quelles sont les raisons qui l'ont amené à quitter l'École Vétérinaire ?

H.F. — À l'École Vétérinaire, il ne disposait que d'un petit laboratoire dans lequel deux techniciens se trouvaient sous ses ordres. Or il envisageait la création d'un laboratoire plus important. Le Laboratoire de Pharmacologie-Toxicologie a été réalisé en même temps que le Centre d'Auzeville. Cela a été deux opérations conjointes, les laboratoires du Boulevard Deltour se sont délocalisés à Auzeville en même temps que s'opérait le transfert du laboratoire de M Labouche des locaux de l'École vers les nouveaux bâtiments de l'autre côté du Touch. Pendant un temps, il avait été envisagé qu'un pont sur la rivière permettrait de relier facilement les deux implantations. Mais ce projet a été abandonné en raison de son coût, du fait qu'une partie des rives se trouvaient en zone inondable.

B.D./D.P. — La délocalisation du Laboratoire de Pharmacologie-Toxicologie a dû se faire, j'imagine, avec la bénédiction de Paul Mornet qui était alors Inspecteur Général ?

H.F. — C'était, en effet, le supérieur hiérarchique de M Labouche. En qualité d'Inspecteur Général des Recherches Vétérinaires, M. Mornet a énormément contribué à la réalisation de ce laboratoire. Il a donné les moyens financiers et humains pour travailler dans de bonnes conditions. Pour ma part, je lui suis reconnaissante d'avoir été à l'origine du poste 3D que j'avais obtenu, sans avoir de stage. J'ai dû démissionner de mon poste de fonctionnaire, puisque le détachement, que j'avais sollicité, ne m'a pas été accordé pour intégrer l'INRA.

B.D./D.P. — Ce changement de statut s'est-il traduit pour vous par une perte de salaire ?

H.F. — Non, dans la mesure où j'ai été reclassée avec l'ancienneté dans l'équivalent de la catégorie B, donc avec un salaire plus élevé. En 1969, j'ai travaillé avec M. Labouche à l'École Vétérinaire pendant l'achèvement des travaux du nouveau laboratoire. J'ai participé aux diverses réunions qui avaient trait à son organisation et à son équipement, tant en mobilier qu'en matériel scientifique. C'était évidemment aux scientifiques à faire les choix décisifs en ces domaines. L'effectif a rapidement augmenté, de trois nous sommes passés à quinze, puis à vingt, et plus par la suite.

B.D./D.P. — Pourriez-vous évoquer plus longuement la personnalité de M. Labouche, que vous avez bien connu ? D'où venait-il et qu'a-t-il fait à l'INRA ?

H.F. — M. Labouche avait une formation de vétérinaire et avait travaillé longtemps à Dakar, aux côtés de M. Mornet, qui y avait fait une grande partie de sa carrière. C'était un chef de service entreprenant, qui croyait beaucoup à ce que pouvait apporter la recherche et qui avait de grandes qualités, tant humaines que scientifiques. Grâce à lui, le laboratoire a connu une dynamique considérable. Il a été

Administrateur du Centre de Toulouse pendant quelques années. Pour moi, mais aussi pour la plupart de mes collègues, M. Labouche a été un chef de service formidable, je ne peux qu'en garder un excellent souvenir. De jeunes scientifiques, qui sont entrés à l'INRA avec des dents longues, n'ont guère été amènes à son égard, le poussant sur la touche à la fin de sa vie professionnelle.

B.D./D.P. — En quelle année avez-vous pu entrer finalement dans votre nouveau laboratoire ?

H.F. — Le déménagement dans les nouveaux locaux a eu lieu à la fin de l'année suivante. Je suis restée pendant sept ans à l'École Vétérinaire (1962-1969), puis 13 ans au Laboratoire de Pharmacologie-Toxicologie (1969-1983).

B.D./D.P. — Avez-vous gardé un souvenir des thématiques de recherche qui y étaient développées durant le temps où vous étiez en activité ?

H.F. — Oui, il y en avait plusieurs. Je ne pourrais plus les citer toutes, mais certaines m'ont plus particulièrement marquée :

- les recherches de mycologie conduites par Joseph Le Bars,
- les colorations sur les lamelles d'histologie réalisées par Jean Moré,
- les recherches sur le comportement animal entreprises par l'équipe de Robert Dantzer. Ce chercheur travaille aujourd'hui à Bordeaux avec Pierre Mormède.

À cette époque les chercheurs ne tapaient pas eux-mêmes leurs articles, mais en confiaient les manuscrits aux secrétaires. J'avais par ce biais un contact privilégié avec les recherches, notamment, le thème de R. Dantzer me passionnait. Il travaillait sur des porcelets auxquels il administrait des médicaments pour amoindrir les pertes de poids durant les transports. Ces pertes de poids avaient une répercussion économique non négligeable.

Je n'oublie pas les travaux de pharmacologie qu'effectuait Pierre Galtier, sur les petites souris, ni les élevages de Robert Camguilhem.

Thierry Hachet, vétérinaire, avait un profil atypique. Il avait soutenu sa thèse en utilisant les ressources de l'informatique et avait entrepris d'organiser l'informatique scientifique au sein du laboratoire.

De nombreux chercheurs étaient des vétérinaires, mais dans le groupe il y avait aussi des pharmaciens et des universitaires.

B.D./D.P. — Comment était assuré le financement des recherches du laboratoire ? Celui-ci bénéficiait-il de beaucoup de contrats avec l'industrie pharmaceutique ?

H.F. — Au début, non. Nous avions un gros budget alloué par l'INRA. Il était suffisant pour couvrir les besoins. Les contrats sont arrivés bien après. J'en ai eu très peu à gérer, peut-être deux ou trois pendant mon activité. Par contre, M. Le Bars, qui procédait à des analyses mycologiques, effectuait des prestations de service pour le compte d'organismes extérieurs.

B.D./D.P. — De quel matériel disposiez-vous lorsque vous étiez au Laboratoire ?

H.F. — Le Laboratoire avait beaucoup grossi et j'ai eu à ma disposition une photocopieuse, du matériel de bureau plus sophistiqué, notamment une machine IBM à sphère avec des caractères plus nombreux et des symboles qui permettaient de faire un travail plus facile et plus joli. Je me souviens des articles de M. Hachet où il fallait taper des formules mathématiques avec des exposants d'exposants. Ce n'était guère évident, il fallait calculer les espacements et tenir compte des limites du matériel que nous avions.

B.D./D.P. — Comment avez-vous réussi à vous former à toutes les nouveautés de la bureautique ?

H.F. — Tout simplement, sur le tas. À cette époque, il n'y avait pas de stages organisés. Il n'y avait pas de formation, on n'en parlait même pas. On obtenait des informations par les fournisseurs quand ils nous livraient le matériel. Ceux-ci nous faisaient une démonstration, nous travaillions pendant quelques heures avec eux et certains acceptaient de revenir si nous avions des difficultés. Mais il nous fallait parfois insister pour obtenir des réponses à nos besoins spécifiques.

D.P./B.D. — **Comment avez-vous vécu les périodes de tension et de conflit qu'a traversé votre laboratoire ?**

H.F. — Les divisions du personnel engendrées par le conflit ont été mal vécues. En tout cas par moi qui avais, pour M. Labouche une grande estime. Les descentes de la Direction Générale avec les audits qui ont suivi, ont amplifié les troubles et les incompréhensions, engendrant une ambiance pesante et pénible à supporter.

B.D./D.P. — **Qui se trouvait à cette époque à la tête de votre Département de recherche ?**

H.F. — M. Gilbert Jolivet, d'un contact sympathique, avait pris la succession de M. Mornet à la tête du Département des Recherches Vétérinaires. Il nous a tous interviewés, il a cherché à savoir quelles étaient nos attentes, ce que nous pouvions ressentir, mais ce que le « petit personnel » avait dit n'a pas été pris en compte. Seul, le point de vue des scientifiques a été écouté.

B.D./D.P. — **Quelles étaient alors les attentes que vous auriez pu ou eu envie d'exprimer ?**

H.F. — Ce que l'on souhaitait et qui a été exprimé, c'était que l'on reconnaisse qu'il y avait des scientifiques qui posaient problème. Les personnels techniques et administratifs souhaitaient que la Direction accorde à ceux-ci les moyens de transférer ou créer ailleurs leur laboratoire afin qu'ils nous laissent travailler dans la bonne ambiance qui régnait auparavant. Mais on s'est contenté de diviser le Laboratoire en désignant deux Chefs à la place de M. Labouche. Évidemment, cet expédient provisoire n'a pas suffi à arranger les choses.

B.D./D.P. — **En quelle année est parti M. Labouche ?**

H.F. — Ce devait être aux environs de 1978, je ne me souviens plus exactement. La période d'incertitude s'est prolongée jusqu'à la nomination à la tête de notre laboratoire, de M. Ruckebusch, professeur et Chef du Laboratoire de Physiologie à l'École Vétérinaire. Mais le malaise a perduré parce que le nouveau responsable se limitait à indiquer les grandes orientations scientifiques consacrant plus de temps à l'enseignement qu'à nos activités de recherche. Je dois reconnaître n'en avoir pas personnellement souffert, à la différence de certains. M. Ruckebusch m'avait fait une confiance totale, se déchargeant de toute la partie administrative. J'ai connu, de ce fait, une période de travail assez facile, sans problème majeur, mais je garde un mauvais souvenir de cette période troublée et de l'ambiance dégradée.

B.D./D.P. — **Vous avez vu s'accroître pourtant le champ de vos responsabilités ?**

Laboratoire de Pharmacologie Toxicologie.



H.F. — Oui, sans plus. M. Labouche m'avait laissé de larges responsabilités dans le domaine administratif. Nous avions périodiquement des mises au point, des réunions pour examiner la situation budgétaire, ce qui était tout à fait normal. J'avais apprécié le fait qu'il donnait, en début d'exercice, à chaque unité, une dotation financière que j'étais chargée de suivre. Responsable de l'édition des bons de commande, j'avais une vue globale de la gestion financière. Quand M. Ruckebusch est arrivé, j'étais déjà formée à ces tâches et les choses se sont inscrites dans la continuité. Mais je n'avais pas le même soutien qu'avec M. Labouche, qui était toujours sur place et attentif à ce qui se passait.

B.D./D.P. — **Au poste qui était le vôtre, avez-vous pu percevoir un infléchissement des orientations scientifiques ?**

H.F. — Après le départ de M. Labouche, les orientations ont un peu changé. La nouvelle équipe travaillait sur la physiologie digestive. Mais se rendant bien compte qu'il ne pouvait tout mener à bien, M. Ruckebusch a laissé, avec l'accord de la hiérarchie, à un chercheur INRA de son laboratoire de Physiologie, M. Lionel Buéno, le soin de diriger le laboratoire de Pharmacologie-Toxicologie. Mais ce scientifique autoritaire, ne faisait guère confiance et surtout ne disait jamais directement ce qu'il avait à me dire. Cela m'a un peu déstabilisée et incitée à accepter une autre affectation. Je m'y suis résolue toutefois, à contrecœur, ayant toujours considéré le laboratoire, dans lequel j'avais fait mes débuts à l'INRA, comme un peu ma maison. J'y avais, en effet, non seulement des collègues, mais aussi des amis. Nous étions entrés tous à peu près au même âge, avons eu des enfants à peu près en même temps et étions très soudés. Je n'aurais jamais pensé venir travailler aux Services Généraux, si Éliane Carmé, qui s'occupait du personnel à cette époque, n'avait été victime d'un attentat à Orly. Mme Ouhayoun, qui était chef de service, m'a proposé de la remplacer. C'était une période où il était question du changement de statut. J'avais participé à diverses procédures concernant le personnel, notamment les CAP, je connaissais une partie du personnel du Centre pour y venir assez souvent, au moins une fois par mois pour la Régie.

B.D./D.P. — **À la fin de l'année 1983, vous changez donc de métier, mais aussi de lieu de travail. Vous décidez de venir travailler au secteur du Personnel, dans les nouveaux locaux du Centre à Auzeville**

H.F. — Je n'y suis venue qu'en raison d'une opportunité. Je ne me sentais plus à mon aise dans le laboratoire. Les conditions de travail ne correspondaient plus à mes goûts. Après avoir longtemps hésité, je suis venue remplacer Éliane Carmé qui était encore hospitalisée. Je ne voulais pas prendre sa place et il avait été convenu qu'à son retour elle pourrait réintégrer le secteur « Personnel », si elle le souhaitait. Mais de santé fragile, elle a préféré s'orienter vers la Formation Permanente. C'est la raison pour laquelle je suis restée finalement pendant 19 ans aux Services Généraux.

B.D./D.P. — **En quoi votre travail aux Services Généraux du Centre de Toulouse différait-il de celui que vous aviez fait jusque là au Laboratoire de Pharmacologie ?**

H.F. — C'était bien différent. En Pharmacologie, comme dans tous les laboratoires de recherche, la secrétaire avait un rôle « pivot », elle devait s'occuper de tout : personnel, bons de commande, factures, frappe, etc... Aux Services Généraux, chaque secteur était très spécialisé, je m'occupais uniquement de la gestion du Personnel.
Au début de mon activité au laboratoire, comme il n'y avait pas encore d'ordinateur, toute la frappe se faisait avec la machine à écrire. L'absence de photocopieuse obligeait à avoir recours à des carbones, qui se froissaient, se mêlaient les uns aux autres et donnaient des copies dont la qualité décroissait fortement avec le nombre. L'arrivée des photocopieuses a permis de supprimer les carbones et également les stencils dont les corrections et les tirages n'étaient pas faciles.

B.D./D.P. — **Le rôle des secrétaires dans les laboratoires ne s'est-il pas toutefois amoindri avec l'arrivée des progrès nouveaux de la bureautique ? Courtisées autrefois par tous les scientifiques désireux d'ob-**

Vue du Centre INRA de Toulouse-Auzeville.

tenir d'elles dans des délais raisonnables la frappe de leurs manuscrits, elles arrivaient, en effet, à les tenir à distance et à leur imposer leurs contraintes en jouant souvent sur les rivalités qui les opposaient entre eux. Aujourd'hui les secrétaires ne sont plus l'objet de toutes ces prévenances. Il est vrai qu'elles ont de moins en moins les moyens de savoir et de comprendre ce qui se fait dans leur laboratoire.



H.F. — Les secrétaires avaient, en effet, une connaissance plus intime des recherches qui étaient faites dans leur laboratoire parce qu'elles frappaient les articles scientifiques qui en sortaient. Quand vous deviez les frapper, vous étiez obligés nécessairement de les lire, donc d'en prendre connaissance, même lorsqu'ils étaient en langues étrangères. Il est sûr, avec les progrès de la bureautique, qu'une secrétaire n'a plus les mêmes vues sur les activités par le biais de la frappe. Indéniablement ses tâches dans ce domaine se sont appauvries. Par contre, ce progrès a apporté des facilités d'exécution et d'autres possibilités. Je pense, par exemple, à la correspondance par mail, aux informations accessibles par Internet, et bien d'autres ... Les contacts avec les scientifiques ont, de ce fait, dû être plus rares. J'ignore, si dans tous les laboratoires, l'évolution a été la même.

B.D./D.P. — **Vous quittez donc votre laboratoire toulousain en 1983, pour vous retrouver à l'INRA, en pleine campagne.**

H.F. — Le Laboratoire de Pharmacologie-Toxicologie se trouvait déjà à la périphérie de la ville, aux abords des communes voisines. Il avait été construit à l'emplacement d'une ancienne ferme et se trouvait entouré par de nombreux champs. L'aspect était sensiblement le même à Auzeville. Je n'ai pas trouvé de différence, mais je me suis éloignée de mon domicile. Le contexte, par contre, était complètement différent, compte tenu de l'importance du Centre. Le fait d'avoir travaillé dans un laboratoire m'a permis de comprendre beaucoup de choses dans les rapports qu'ils pouvaient avoir avec les Services Généraux d'un Centre. Je pense que cela m'a beaucoup apporté de ne pas avoir été cantonnée uniquement aux diverses procédures applicables au personnel.

B.D./D.P. — **L'évolution de vos fonctions vous a-t-elle permis de suivre encore un peu ce qui se faisait dans les labos ?**

H.F. — Beaucoup moins qu'autrefois, je n'en avais plus le temps. Le Secteur « Personnel » était alors composé de 2 agents. Les nouvelles procédures liées au changement de statut ne nous laissaient aucun répit. Les titularisations, les validations puis les retraites constituaient un travail énorme et s'ajoutaient au quotidien. Pour pouvoir informer le personnel concerné nous avons dû nous former, suivre pendant des semaines des stages à Paris, Versailles, Jouy. Il nous a fallu ensuite répercuter les informations, recevoir individuellement certains agents qui se posaient des questions sur l'intérêt de la titularisation, puis du rachat. Le rachat portait parfois sur des sommes considérables, en tout cas pour les plus anciens. Il nous a fallu transmettre les documents, les récupérer, les vérifier, rappeler à l'ordre le négligents, attirer leur attention sur les échéances à respecter pour ne pas laisser perdre les avantages..

B.D./D.P. — **Étiez-vous seule à cette époque pour répondre aux demandes d'information des personnels du Centre de Toulouse sur les modalités de rachat éventuels de leurs points ?**

H.F. — Non, heureusement. J'ai été aidée dans ce travail par ma collègue Annie Delga, qui est toujours en activité. Nous avons recours, parfois à l'aide de main d'œuvre occasionnelle dans les périodes trop char-

gées. L'information du personnel, l'instruction des dossiers m'incombaient plus particulièrement. J'avais l'avantage de connaître les agents des implantations de St Martin et de l'École Vétérinaire. Cette connaissance a facilité nos rapports.

B.D./D.P. — Vous dépendiez administrativement du Secrétaire Général ? Quels sont ceux que vous avez connus ? Pourriez-vous évoquer les souvenirs que vous en avez gardé ?

H.F. — À mon arrivée aux Services Généraux, M. Sereno Fioramonti était Secrétaire Général et responsable du Domaine d'Auzeville. Mme Ouhayoun, Secrétaire Générale Adjointe, s'occupait plus particulièrement du secteur administratif. Elle a été ensuite nommée Secrétaire Générale. C'était une personne très travailleuse, perfectionniste, mais il m'a été parfois difficile de travailler sous ses ordres car elle avait une très forte personnalité qui ne s'adaptait pas toujours avec la mienne. Je n'ai pas apprécié son comportement et sa façon d'agir avec le personnel. Même s'il m'est arrivé de lui dire ma façon de penser, la situation n'est jamais devenue conflictuelle. Il y a douze ans environ, elle a été nommée Adjointe au Chef du Département des services Généraux. C'était une personne qui avait travaillé longtemps à la Direction Générale et qui avait une très bonne connaissance du secteur financier. Ses entrées à la Direction Générale ont joué incontestablement un rôle pilote pour le Centre.

B.D./D.P. — Qui l'a remplacée, après son départ ?

H.F. — C'est M. Bernard Coquet qui l'a remplacée. Il venait aussi de la D.G. (service du Personnel). Mes rapports avec M. Coquet ont été plus faciles, sans problème. J'ai connu, pendant dix ans, sous sa responsabilité, une période de travail intense, mais qui s'est déroulé dans de très bonnes conditions. L'organisation de notre Centre y est sans doute pour quelque chose. Je sais que la répartition des tâches n'est pas identique dans tous les centres. Par exemple à Toulouse, c'était le secteur Personnel qui s'occupait de la préparation des CAP, alors que dans d'autres centres c'était soit le secrétariat du Secrétaire Général, soit le secrétariat du Président de Centre. A ce niveau, M. Coquet m'a témoigné sa confiance en me demandant de participer aux réunions des chefs de service, alors que sous la responsabilité de Mme Ouhayoun, ces réunions étaient « top secret ». Mais ma tâche ne s'arrêtait pas là, il me fallait ensuite rédiger le compte-rendu. C'est à cette période qu'a eu lieu la mise en place des paies des non-titulaires au secteur Personnel, dont une partie décentralisée de la D.G. Cette nouvelle procédure, dont je partageais la charge avec Caroline Pathie, a demandé un gros travail. Au départ de M. Coquet, c'est M. Daniel Barbace qui l'a remplacé. Je connaissais M. Barbace de longue date, lorsqu'il était Agent-Comptable secondaire à Bordeaux... Je n'ai travaillé que très peu de temps sous sa responsabilité.

B.D./D.P. — En quoi consistait cette nouvelle procédure concernant les paies ?

H.F. — Il s'agissait de la paie de toutes les catégories de non titulaires. Autrefois, le secteur Personnel établissait les décisions de recrutement et la paie était faite en Régie. Le nombre de catégories était plus limité. La Direction Générale, pour harmoniser, a décrété que ce travail incombait au secteur Personnel dans tous les Centres et nous avons été dotés de moyens informatiques. Nous avons dû travailler sur un programme spécifique, nous former à son utilisation, chose à laquelle nous n'étions pas préparées. La difficulté venait du fait que le nombre des catégories de personnel, de statuts différents, s'était considérablement accru. Même, si nous n'avions qu'un ou deux agents dans une catégorie, il fallait traiter ces cas particuliers, quelques fois non prévus dans le programme.

B.D./D.P. — Aviez-vous la possibilité de rencontrer périodiquement vos homologues des autres Centres pour discuter de la façon de traiter certains problèmes qui étaient de votre ressort ?

H.F. — Nous avons l'occasion de nous rencontrer lors des stages de formation. Quand nous avons dû nous former, notamment, à la gestion des paies, nous avons effectué plusieurs stages à Jouy-en-Josas, qui

était le siège du central informatique. Ces stages nous ont permis de mieux nous connaître et de lier des relations privilégiées. Mme Bernadette Ferté responsable du programme à Jouy, est restée notre interlocutrice au niveau informatique. Quand survenait une difficulté ou une panne, elle était la seule à pouvoir nous aider et nous en donner l'origine. Il faut reconnaître que, n'ayant aucune visibilité de l'ensemble, ce regard extérieur nous a beaucoup aidé, et a créé, entre nous, une solidarité très grande. Durant les dernières années de ma vie professionnelle, un groupe de travail, réunissant quatre ou cinq responsables de secteurs du Personnel et un Secrétaire Général a été créé pour débattre des problèmes que nous rencontrions et que nous n'arrivions pas à harmoniser au niveau national. Je pense, par exemple à la gestion des stagiaires, à celle des CDD. Il existait deux catégories de CDD, les CDD sur contrat et les CDD sur poste dont la gestion était difficile. Nous avons discuté des difficultés que nous rencontrions et élaboré un projet de gestion. Mais, le travail que nous espérions pouvoir faire en réseau, n'a jamais eu l'aval de la Direction. Il est tombé peu à peu à l'eau, ce que je regrette, parce qu'il aurait pu rendre de grands services. Il y a eu des réunions de correspondants locaux du Personnel, une fois par trimestre, puis deux fois par an, mais le rythme s'est relâché progressivement. Ces réunions étaient très intéressantes, une procédure spécifique y était traitée et nous pouvions en discuter. Je pense qu'elles ont été aujourd'hui abandonnées.

B.D./D.P. — Dans cette fonction de correspondant local du personnel, quels étaient les problèmes que vous aviez à traiter ?

H.F. — J'étais l'interlocutrice du secteur Personnel du Centre et j'assurais la liaison de celui-ci avec le Service du Personnel et l'Agence Comptable pour tous les problèmes qu'il pouvait y avoir. Au Service du Personnel, il y avait différents secteurs. À celui de la Gestion, une personne s'occupait plus particulièrement des dossiers des agents de notre Centre. Je regrette que la personne qui nous était affectée change souvent. C'était également le cas dans de nombreux services de la D.G.

B.D./D.P. — Avant d'avoir accès à un ordinateur, vous avez dû avoir recours, je présume à des matériels moins commodes et moins performants. Pourriez-vous parler des changements de la bureautique que vous avez connus au cours de votre vie professionnelle ?

H.F. — J'ai commencé à travailler sur une vieille machine à écrire noire avec des touches dures et bruyantes. Ensuite, sont arrivées les machines électriques et les photocopieuses. C'était déjà un gros progrès. La première photocopieuse que j'ai utilisée possédait un bain où il fallait passer deux feuilles, un négatif et un positif, et les retirer en même temps. Les photocopies n'étaient pas très belles et jaunissaient vite, l'encre s'effaçant avec le temps. Aujourd'hui les photocopieuses sont rapides, dotées de nombreuses possibilités (compteurs, trieuses, recto-verso, etc...). Elles permettent de reproduire des documents en couleur.

Je pense que l'évolution la plus sensible de nos conditions de travail est venue de l'informatique. Le premier ordinateur n'avait que le logiciel Word et était assez lent. Petit à petit, nous avons obtenu de nouveaux logiciels. Quand nous avons dû nous occuper des concours, de payes et autres, nous avons été obligés de nous équiper de matériel plus performant avec une mémoire plus conséquente.

L'évolution du matériel mis à notre disposition a été permanente et très importante tout au long de ma carrière.

B.D./D.P. — Elle a induit, dans les vingt dernières années des changements considérables dans le métier des secrétaires.



Hugette Fauré dans son bureau en 2001.

C.L. — Certes le changement est lié à l'évolution très importante. Toutes les secrétaires (mais aussi presque tous les agents) ont leur ordinateur qui leur permet d'effectuer leur travail, mais également de communiquer avec les agents du service, du Centre et autres Centres, les fournisseurs, etc... Elles ont accès à Internet pour la documentation et l'information nécessaire.

Elles sont dépendantes, en contre partie, de l'appareil, des pannes toujours possibles. Quand l'ordinateur « se plante », elles se trouvent dans l'incapacité de travailler.

Pour notre secteur, les problèmes les plus importants que nous avons eu à résoudre venaient des coupures qui se produisaient dans les liaisons entre le Centre de Toulouse et celui de Jouy. Quand la liaison était interrompue, c'était la panique lorsque, notamment nous n'avions que quelques jours pour respecter des échéances ou pour boucler les paies. Il m'est arrivé de venir le samedi pour terminer un travail interrompu, ne me sentant pas le droit de retarder le versement des salaires, les allocations de stage ou de perte d'emploi à des agents en situation précaire. Avec l'appareil même, je n'ai jamais eu de gros problèmes. Lorsqu'un ennui survenait, je pouvais faire appel à l'un des techniciens du Centre. C'était surtout à moi de savoir comment l'utiliser.

On a beaucoup entendu parler de décentralisation. À l'INRA, je considère qu'elle n'a jamais vraiment existé dans la gestion du personnel. En dehors de la paie des non-titulaires, elle n'a porté que sur des mesures mineures dont les Services Centraux voulaient se débarrasser. J'y ai été toujours hostile car ces petits transferts au coup par coup ont généré une charge considérable sans être assortis de moyens en personnel supplémentaire. Je n'appellerai pas cela réaliser une politique de décentralisation ! Le CNRS a des délégations régionales avec une décentralisation effective. À mes yeux, l'INRA n'a pas la volonté d'une réelle politique de décentralisation.

D.P./B.D. — Avez-vous eu à vous occuper au Centre de Toulouse d'accidents de travail ?

C.L. — Oui, également. Cette procédure incombait à notre secteur ainsi que l'organisation des visites médicales. Toutefois, je n'y ai que très peu participé, cette tâche était attribuée à l'une de mes collègues. J'assurais uniquement les remplacements ou les urgences. J'ai été confrontée parfois à des situations pénibles (maladies professionnelles, longues maladies, décès survenu à la suite d'un accident de trajet, etc...). Les dernières années de mon activité, la seule Assistante Sociale de l'INRA, pour tous les centres n'avait plus la disponibilité nécessaire pour s'occuper de tous les cas. J'ai demandé à M. Barbace d'envisager une solution pour pallier ce manque. Je n'avais pas les compétences pour résoudre des cas difficiles. Comme au Centre de Rennes, un contrat de travail a pu heureusement être établi avec un organisme professionnel extérieur. Une Assistante Sociale venait une après-midi tous les quinze jours. On ne savait pas au départ si les agents feraient facilement confiance à une personne venant de l'extérieur. Finalement tout s'est bien passé. Pour moi, mais aussi pour ma collègue qui était amenée à me remplacer, c'était une sécurité, il y avait une « professionnelle » qui pouvait nous épauler rapidement en cas de besoin. Il y a des dossiers que j'ai assumés souvent dans l'urgence et aujourd'hui j'ai le sentiment que ce n'était pas de mon ressort.

B.D./D.P. — Comment votre remplacement a-il été réalisé ?

H.F. — J'ai demandé à être relevée de mes fonctions de responsable de secteur dès que j'ai pu bénéficier d'une CPA (cessation progressive d'activité – travail à mi-temps) et j'ai toujours eu le souhait de libérer mon poste dès que possible pour laisser la place à « un jeune » conformément à mes convictions. Pendant cette période, A. Delga a assuré l'intérim. M. Coquet a obtenu l'ouverture d'un poste d'Assistant Ingénieur, deux ans avant mon départ. Par concours externe, Béatrice Arbey, venant du secteur privé, a été recrutée. Je me suis engagée à participer à sa formation et à l'aider à découvrir les particularités de l'INRA et les rouages de la Fonction Publique.

B.D./D.P. — Vous avez parlé des contacts que vous aviez avec les Services du Siège, mais assez peu jusqu'ici des rapports que vous entreteniez avec les secrétaires des différentes Unités. Comment les choses se passaient-elles ?

H.F. — Le Centre de Toulouse est pluridisciplinaire, il est composé d'une vingtaine d'Unités et d'un nombre supérieur de secrétaires. Nos rapports étaient dans l'ensemble excellents. Elles venaient me voir, me téléphonaient ou communiquaient par mail quand elles avaient un problème concernant le personnel à résoudre. Elles étaient, souvent, l'interprète du chef de service ou des agents de l'Unité. Pour l'acheminement des documents, il y avait un système de courrier interne. Je me suis efforcée de rester à leur écoute, ayant connu les mêmes fonctions auparavant. J'ai tenu à ce que mon bureau soit ouvert à tous. J'ai eu quelques oppositions à ce propos avec Mme Ouhayoun, qui refusait que nous soyons dérangées et avait imposé la mise en place de jours de réception. J'estimais, au contraire, que mon rôle, en tant que « ressources humaines » devait être de rester à la disposition des agents et de répondre à leurs besoins. Le travail au calme est certes illégal, mais je reconnais la nécessité pour les secrétaires d'Unité d'obtenir une réponse quand elles en ont besoin, leurs fonctions étant multiples.

B.D./D.P. — **Dans le cadre de vos fonctions, avez-vous eu des relations suivies avec le Service de la Formation Permanente ou avec des associations comme l'ADAS ?**

H.F. — Avec le Service de Formation Permanente, je n'ai pas eu de relations particulières, hormis la transmission des demandes de stage. Toutefois, en collaboration, nous avons programmé un stage de préparation à la retraite regroupant une vingtaine d'agents proches de la retraite et dans lequel j'étais intervenante. Pour cette action, nous nous sommes inspirées de ce qui avait été fait dans d'autres Centres. Le secteur du Personnel a explicité comment la retraite de la Fonction Publique était attribuée et calculée. Un médecin est intervenu pour donner des conseils sur les soins à prendre, les règles alimentaires et d'hygiène de vie à suivre durant la période consécutive à l'arrêt de travail. Un notaire a évoqué les problèmes de succession à ne pas perdre de vue. M. Barbace s'est chargé d'exposer les conditions d'attribution d'une retraite de régime général. Je pense qu'un employé de la CRAM aurait été mieux à même de faire ressortir les différences qui existent entre les deux régimes et les pièges à éviter dans certains cas.

En ce qui concerne l'ADAS, M. Coquet m'avait chargé d'instruire des dossiers de demande de prêts que je traitais avec les présidents des sections ADAS de Toulouse ou de Carmaux, avant de les transmettre à la commission spécialisée.

B.D./D.P. — **Vous vous êtes occupée aussi des Commissions Administratives Paritaires. Quel regard portez-vous aujourd'hui sur leur fonctionnement ?**

H.F. — Il convient de distinguer plusieurs périodes. Je siégeais en qualité de déléguée du personnel quand nous étions contractuels. Lors des commissions locales nous connaissions les agents, les discussions avec les représentants de l'administration étaient plus faciles même si parfois elles étaient houleuses. Pendant un temps, il y a eu trois niveaux de discussion pour la gestion des carrières des agents techniques et administratifs du cadre contractuel : les CAPL sur le plan local, les CAPR (Commissions Administratives Paritaires Régionales qui pour nous concernaient les agents des Centres de Toulouse et de Bordeaux) et enfin les CAPN. Seules ces dernières étaient statutaires et procédaient au classement final des propositions faites au Directeur Général de l'INRA, les deux premières instances « préparant le travail pour les CAPN. Par la suite, le niveau des CAPR a été supprimé, les propositions initiales étant faites au niveau des Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL). J'ai toujours ressenti un sentiment d'impuissance et d'injustice face au nombre d'agents sous classés au titre de leurs fonctions ou de leurs diplômes qui ne pouvaient pas être proposés, faute de postes. Au secteur du Personnel à partir de 1983, j'étais chargée de préparer les dossiers pour les chefs de service puis pour les commissions. J'assistais aux réunions en tant "qu'expert" pour répondre aux questions techniques et aux commissions en qualité de secrétaire de séance. Mon sentiment est resté le même, beaucoup d'énergie dépensée pour peu de résultats.

B.D./D.P. — **Vous avez eu à vous occuper de ressources humaines à une époque où le nombre de postes a commencé à se raréfier. Cela n'a pas dû être toujours très facile ?**



Jacqueline Soncourt, Béatrice Arbey, Chantal Jean, Annie Delga, Huguette Fauré, Caroline Pathie, le jour du départ à la retraite d'Huguette Fauré.

H.F. — Oui, c'était très frustrant. Il nous était demandé de sélectionner les meilleurs, mais nous savions que nous laissions sur le bord de la route des collègues qui auraient mérité de progresser dans leur carrière. Dans chaque PV, le manque de poste était mentionné, les protestations étaient enregistrées sans suite.

Au niveau de notre secteur, nous avons eu beaucoup de mal à obtenir un agent supplémentaire malgré le surcroît de missions qui nous étaient confiées. Pour

pallier ce manque de personnel, nous avons recours à des recrutements de courte durée en main d'œuvre occasionnelle, mais également à l'accueil de TUC puis de CES.

B.D./D.P. — **Quels sont les aspects de votre travail qui vous ont le plus intéressée durant cette seconde partie de votre vie professionnelle ?**

H.F. — C'est le rapport avec les autres, le contact humain et la diversité des tâches. Je crois que cette fonction correspondait à mon caractère. J'avais besoin d'avoir des relations humaines, qui ont été favorisées par le fait de mes affectations dans des sites différents. La diversité des tâches, même si parfois elles étaient pesantes, n'engendrait pas de monotonie. Je regrette que l'enchaînement des procédures ne laisse pas suffisamment de temps pour approfondir certains dossiers.

B.D./D.P. — **Qu'en était-il des personnels qui travaillaient à Carmaux ou au Domaine de la Fage ?**

C.L. — Je me suis déplacée parfois pour aller les voir. Je suis allée à Carmaux quatre ou cinq fois, notamment une fois pour faire un exposé sur la « retraite ». À La Fage, j'y suis allée aussi plusieurs fois. J'avais amené sur ce Domaine l'une des Assistantes Sociales, qui nous avait été affectée pour qu'elle connaisse les agents et les comprenne mieux. Travaillent à Carmaux, des techniciens animaliers très ouverts, qui posaient des questions et que l'on sentait intéressés. À La Fage, les techniciens animaliers sont plus réservés. Lorsque nous avons tenu la même réunion qu'à Carmaux, les agents n'avaient posé aucune question et la majorité d'entre eux avait gardé les yeux fixés au sol.

B.D./D.P. — **Peut-être parce qu'ils étaient plus jeunes et que la question les concernait moins ?**

H.F. — Je ne le pense pas. Je crois qu'ils se sentaient mal à l'aise et très intimidés en notre présence. Ils n'osaient pas s'exprimer. Quand ils avaient besoin d'un renseignement, ils s'adressaient systématiquement à la secrétaire du Domaine qui assurait le relais.

B.D./D.P. — **Les agents qui travaillent à La Fage doivent avoir pourtant à peu près les mêmes origines sociales que ceux de Carmaux ? Pourquoi des différences de comportement aussi fortes entre ces deux domaines ?**

H.F. — Le contexte géographique est tout à fait différent. Le Domaine de la Verrerie est situé dans l'agglomération de Carmaux. Le Domaine de La Fage est totalement isolé sur le plateau du Larzac. Les animaliers de La Fage, du moins les anciens, sont issus de la région. Il me semble que pour eux, les agents représentant l'Administration constituaient le haut du panier même si à ces occasions ils ne se sentaient pas abandonnés. Les recrutements récents de jeunes techniciens devraient changer le contexte.

B.D./D.P. — Pour remplir les missions diverses et variées qui vous ont été confiées, vous avez dû vous former sur le tas. Avez-vous été à l'INRA une parfaite « *self made woman* » ?

H.F. — Je n'ai pas cette prétention. À partir du moment où nous sommes devenus fonctionnaires, nous avons bénéficié au secteur du Personnel de nombreux stages de formation sur le statut des fonctionnaires, sur les retraites, les validations, les concours, etc... pour mener à bien notre mission.

B.D./D.P. — Les jeunes recrues qui travaillent aujourd'hui à l'INRA ont des profils très différents du vôtre. Éprouvent-ils les mêmes besoins de formation ?

H.F. — Ma jeune collègue a une licence, niveau que je suis loin d'avoir. De mon temps, quand on avait le Bac, c'était déjà bien, mais qu'est-ce que le Bac, de nos jours ? Plus rien du tout. Je pense qu'il faut tenir compte de l'évolution qui s'est faite aussi dans l'éducation. Je pense que les jeunes recrues mieux formées en connaissances générales et en informatique, ont cependant les mêmes besoins de formation car elles sont très spécifiques à notre fonction.

B.D./D.P. — Avez-vous participé à des jurys de concours ?

C.L. — Non, je me suis refusée à le faire. Ce n'était pas ma place et j'y aurais été très mal à l'aise. Mon Chef de service m'avait demandé de participer au recrutement de ma remplaçante. J'ai refusé, préférant être neutre et ne pas me sentir impliquée par une décision que j'aurais peut-être eue à regretter. Par contre dans ma fonction, j'ai dû m'occuper de l'organisation des concours (mobilités, concours internes, transformations d'emploi, concours externes). La distribution des dossiers, puis l'organisation et la surveillance des épreuves d'admissibilité ainsi que l'accueil et l'accompagnement des jurys ont représenté des périodes de travail intense où les horaires étaient souvent largement dépassés.

B.D./D.P. — Au cours de votre vie professionnelle, avez-vous eu des activités sociales ou culturelles ?

C.L. — Oui, syndicales au sein de la CGT. Je dois dire que j'ai été amenée à démissionner de ma mission de déléguée du personnel quand j'ai intégré les Services Généraux. J'estime que cette attitude était logique et honnête, mais je suis restée syndiquée, ce qui ne me paraît pas incompatible.

B.D./D.P. — Avez-vous fait partie de l'ADAS ou d'autres associations ?

H.F. — Oui bien sûr. J'ai participé plusieurs fois aux Adayades. J'ai été correspondante de l'ADAS au niveau de l'enfance lors de mes activités sur le site de St Martin. Je me suis occupée des colonies de vacances, des liaisons Centres aérés, des arbres de Noël... J'en garde un bon souvenir. Il en est de même pour mes enfants qui ont fréquenté le centre aéré de Langlade.

Depuis que j'ai intégré le Secteur du Personnel, j'ai dû cesser mes activités au sein de l'ADAS, mes charges professionnelles étant trop prenantes. Par ailleurs, j'ai été représentante des parents à l'Association des Parents d'Élèves durant la scolarité de mes deux enfants. Les journées n'étant pas extensibles, j'ai dû me limiter à cela.

Actuellement, je continue à adhérer à l'ADAS – section « Retraités ». Il n'y a pas une grande activité, ce que je regrette. J'ai pu, toutefois, faire quelques voyages très agréables dans ce cadre.

B.D./D.P. — Quel bilan tirez-vous finalement de votre passage à l'INRA ? J'ai l'impression que vous vous y êtes fait des amis et pas seulement des relations de travail.

H.F. — Dans l'ensemble un bilan très positif. Je suis consciente d'avoir bénéficié d'un environnement privilégié, même lorsque j'ai traversé des périodes difficiles. J'ai le sentiment d'avoir beaucoup travaillé, de m'être investie dans toutes les nouvelles tâches, sans que cela soit vraiment reconnu. Les changements

d'affectation m'ont énormément apporté au plan des connaissances et des relations humaines. Comme je l'ai dit précédemment, j'ai gardé de nombreux amis au sein de l'INRA, certains sont comme moi à la retraite actuellement.

B.D./D.P. — Vous venez d'être interrogée dans le cadre de la mission Archorales qui nous a été confiée, il y a déjà plusieurs années. Cette mission pourrait utilement être décentralisée puisque, paraît-il, c'est le slogan qui se trouve à l'ordre du jour. Pensez-vous que des retraités qui ont gardé un bon souvenir de leur travail à l'INRA pourraient participer au travail de mémoire qui a été entrepris en aidant au recueil des témoignages, à leur retranscription, à leur publication ? Pensez-vous qu'il serait possible de constituer autour de cette idée une équipe de volontaires ?

H.F. — Je pense que vous pourriez vous adresser à la personne qui s'occupe de la section « Retraités » ADAS qui a l'occasion de contacter les retraités. J'ai eu l'opportunité d'en rencontrer à l'occasion des vœux du Président de Centre. Mais j'ignore, si certains accepteraient une telle mission qui, a priori me semble prenante. Pour ma part, la retraite est récente je n'ai pas assez de recul dans l'organisation de mon temps libéré. Depuis longtemps, je souhaitais pouvoir m'occuper un peu plus de mes petits enfants et avoir quelques activités manuelles.

Curriculum vitae sommaire

- Avril-juillet 1962 : Stagiaire à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse
- Octobre 1962 : Vacataire à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse
- Octobre 1963: Titularisée Sténodactylo – Fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture
- Septembre 1964 : Déménagement de l'Ecole dans les nouveaux locaux, Chemin des Capelles
- Mars 1969 : Recrutée à l'INRA – Agent Contractuel Administratif 3D. Affectée au Laboratoire de Pharmacologie-Toxicologie
- Septembre 1970 : Installation dans les nouveaux locaux à St Martin du Touch.
- Janvier 1974 : Nomination en ACA 2D
- Octobre 1983 : Mutation aux Services Généraux - secteur du Personnel – Centre de Toulouse-Auzeville
- Janvier 1984 : Titularisation en SAR 1ère Classe
- Janvier 1994 : Nomination en Assistant-ingénieur
- Mars 2002 : Départ à la Retraite.